

Note : La nomenclature ci-dessous est fournie pour la seule commodité du lecteur.

<u>Numéro</u>	<u>Désignation</u>	
8407.34.99	Moteurs à essence d'une cylindrée excédant 1000 cm ³ , sauf pour motocycles	8427.2
8413.11.01	Pompes distributrices comportant un dispositif mesureur, même avec mécanisme totalisateur	8428.4
8413.40.01	Pompes à béton tractées, d'une capacité horaire de 36 à 60 m ³ , sans élévateur hydraulique pour tuyau de décharge	8428.9
8426.12.01	Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	8429.1
8426.19.01	Autres (ponts roulants, ponts-grues et chariots-cavaliers)	8429.1
8426.30.01	Grues sur portiques	8429.2
8426.41.01	Grues treillis mécaniques, autpropulsées, d'un poids unitaire non supérieur à 55 tonnes	8429.3
8426.41.02	Grues hydrauliques, à bras rigide, autpropulsées, d'une force maximale supérieure à 9,9 tonnes mais non supérieure à 30 tonnes	8429.4
8426.41.99	Autres (machines et appareils, autpropulsés, sur pneumatiques)	8429.5
8426.49.01	Grues treillis mécaniques, d'un poids unitaire non supérieur à 55 tonnes	8429.5
8426.49.02	Grues hydrauliques, à bras rigide, autpropulsées, d'une force maximale supérieure à 9,9 tonnes mais non supérieure à 30 tonnes	8429.5
8426.91.01	Grues, autres que celles des numéros tarifaires 8426.91.02, 8426.91.03 et 8426.91.04	8429.5
8426.91.02	Grues hydrauliques, à bras articulé ou rigide, d'une force non supérieure à 9,9 tonne pour une portée d'un mètre	8429.5
8426.91.03	Grues élévatrices du type «à nacelle», d'une force égale ou inférieure à une tonne à une hauteur non supérieure à 15 mètres	8429.5
8426.91.99	Autres (machines et appareils conçus pour être montés sur un véhicule routier)	8430.3
8426.99.01	Grues, autres que celles du numéro 8426.99.02	8430.3
8426.99.02	Grues à mouvement giratoire	8430.3
8426.99.99	Autres (grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention; ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues)	8430.3
8427.10.01	Chariots d'une capacité de charge non supérieure à 3 500 kilogrammes, mesurée à 620 millimètres de la surface frontale des fourches, sans batterie ni chargeur	